

## le péril européen

**La Direction politique nationale du PSU met en garde les travailleurs contre le projet d'élection d'un Parlement européen au suffrage universel. Une décision historique est présentée à l'opinion comme une affaire secondaire. Le débat national est esquivé. Un vote à l'aveuglette se prépare, engageant l'avenir. L'histoire indique qu'une telle assemblée tirera de sa vaste zone d'élection et du suffrage universel les pouvoirs les plus considérables. Le chancelier Brandt la voit déjà comme une Constituante. L'article 4 de l'accord signé par les Neuf le 20 septembre 1976, et qui va être soumis à l'approbation des chambres, exclut tout mandat impératif, toute instruction donnée aux députés européens qui voteront « librement et personnellement ». C'est-à-dire que ce Parlement définira lui-même son règlement et ses pouvoirs. Les conditions de la supranationalité sont ainsi créées et elle tendra à se réaliser rapidement chaque fois que les intérêts de la bourgeoisie l'exigeront.**

Dans l'Europe actuelle, où la puissance des multinationales est considérable, où la République fédérale allemande est un des premiers pouvoirs financiers du monde, et joue le rôle d'associé et délégué des Etats-Unis en Europe, les conséquences seront selon toute vraisemblance les suivantes :

### des risques précis

- le pouvoir des multinationales s'accroîtra encore, et le capitalisme d'Europe de l'Ouest, à dominante germano-américaine, se concentrera autour des nouvelles institutions ; une législation centrale, au service de ce capitalisme multinational et élaboré par lui, pourra être étendue à toute la région ;
- les secteurs les plus fragiles, notamment en France et en Italie, seront bouleversés et sacrifiés, ou restructurés autour des pôles économiques les plus puissants, notamment ceux de la République fédérale. Cette hyperconcentration, tant économique que politique, est contradictoire avec toute perspective autogestionnaire visant à rendre le pouvoir aux travailleurs à tous les niveaux de la vie économique et politique;
- un climat de « chasse aux sorcières » tendra à se développer sur le modèle ouest-allemand;
- une campagne convergente des forces conservatrices de toute l'Europe, de la social-démocratie allemande, et d'autres forces anticomunistes, se développera sous l'égide américaine pour saboter toute expérience de gauche en France et en Italie;
- toute politique étrangère indépendante de Washington sera neutralisée, puis rendue impossible ;
- cette Europe tronquée subira le mouvement historique qui a présidé à la formation d'Etats fermés à partir de confédérations ouvertes. Elle tendra à se fermer sur elle-même, et les autres peuples européens qui auraient pu rejoindre un jour une Europe simplement confédérale, seront nécessairement exclus d'une Europe faite sans eux.

La logique du suffrage universel sur une zone aussi vaste, les précisions de l'article 4 cité plus haut, excluent toute limitation durable des pouvoirs de ce Parlement. Des « garanties » purement françaises contre leur extension ne sont qu'un alibi et un camouflage. Des « garanties » internationales, négociées et ratifiées par les divers parlements — ce qui suppose un moratoire et une renégociation, donc le vote d'une question préalable au Parlement français, ne pourront, au mieux, que retarder ces développements.

Dans tous les cas, ce sont les élus européens qui auront le dernier mot, ce sont les coalitions nouées dans ce Parlement, les influences économiques et internationales qui y joueront, qui diront en définitive la loi. C'est pourquoi le PSU ne peut approuver la position prise actuellement sur ce problème par le Parti socialiste, ni l'éventualité annoncée par Georges Marchais de l'approbation de cette élection, dans certaines conditions, par le Parti communiste.

### pas d'urgence sauf pour la bourgeoisie

Le DPN du PSU affirme qu'il n'y a aucune urgence à prendre une telle décision, que la hâte du gouvernement ne s'explique que par la crainte du capitalisme devant la perspective de la victoire de la gauche et de l'exercice de son pouvoir. Si on veut réellement que ce pouvoir s'établisse, il est périlleux de la soumettre à une semblable menace. Il convient au contraire de tout faire pour engager un débat dans tout le pays et pour repousser la décision à une époque ultérieure, quand l'opinion sera vraiment éclairée.

Ceux qui décideraient de forcer la cadence, de provoquer ou d'accepter une décision hâtive, prendraient les plus lourdes responsabilités devant l'Histoire. ■